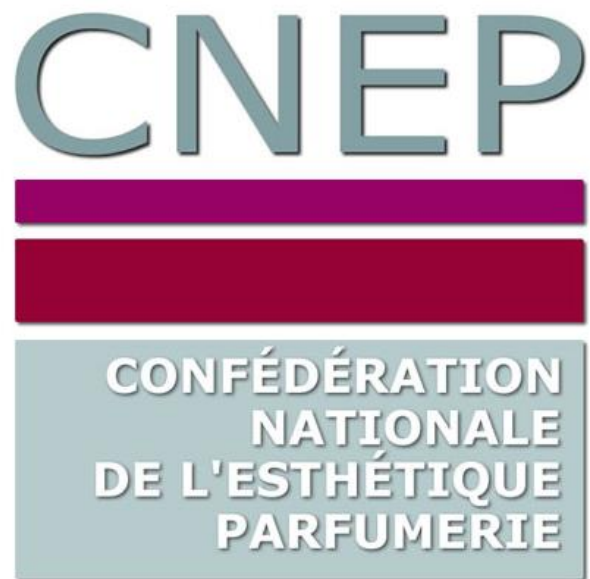


CNEP

Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie



Créée en 1997, la Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie se compose aujourd'hui de 3 syndicats professionnels organisés en filière.



Régine Ferrère
Présidente



Dominique Munier
Secrétaire



Fabricants des Marques de cosmétiques professionnels pour l'institut & le spa



Fabricants de Matériel pour l'institut, le spa et les centres spécialisés dans les soins d'embellissement des ongles et du regard



Instituts de Beauté indépendants et franchisés, Spa, Centres indépendants et franchisés spécialisés dans l'embellissement des ongles, du regard et du Maquillage, Centres indépendants et franchisés spécialisés dans les soins de beauté hi tech, Centres de bronzage en cabine, Centres de maquillage permanent, Ecoles, CFA et Centres de Formation

Les Chiffres clés

La Branche Esthétique en France

Rapport XERFI 2024

15 300 Entreprises avec salariés - 62 200 Salariés

3,75 Mds€

La CNEP en Chiffres

1250 Adhérents - 7100 salariés

82% de PME/TPE

Le Bureau de la CNEP



BWSG Group
Régine Ferrère
Présidente



UMM
Groupe Corpoderm
José Flotas
Trésorier

UPB
Novi Group
Dominique Munier
Secrétaire



UME
Groupe Thalgo
J. Claude Sirop
Administrateur



UPB
Ieva Group
Joss Devilleneuve
Administrateur



UPB
Elégance Group
Jean Eric Knecht
Administrateur



UPB
Wellness Group
Nicolas Videau
Administrateur



UPB
Groupe L'onglerie
Angélique Gascoin
Administrateur



UPB
Novaskin
Damien Patureaux
Administrateur



UPB
Groupe ADS
Maud Carlassare
Administrateur

Un Collège d'Experts



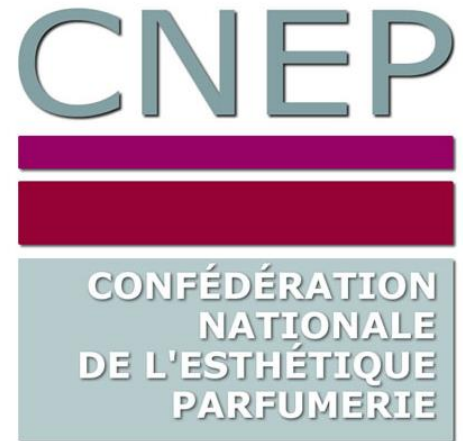
Géraldine Rocheteau
Déléguée à la Formation



Marie Paule Leblanc-Péru
Présidente de Spa-A
Experte du Spa de bien-être



Maître David Simhon
Avocat en Droit de la Santé
Conseil de la CNEP



**La CNEP et ses syndicats affiliés représentent
les intérêts de la filière Beauté Bien-être près des
Ministères de Tutelle et des Organisations
Gouvernementales**

Les représentants de la CNEP au Ministère de l'Education Nationale

1. Ministère de l'Education Nationale 19^{ème} CPC

Réforme des diplômes de la filière Beauté Bien-être

L'UPB représente la branche à la Commission interministérielle

« Services et Produits de Consommation »

Titulaire : Régine Ferrère – Vice-Présidente de l'UPB

Suppléante : Géraldine Rocheteau – Déléguée CNEP à la formation

Membres des groupes de travail

Régine Ferrère – Vice-Présidente de l'UPB

Florence de Mortillet – Vice-Présidente de l'UPB

Anne Masson – Ingénieur Chimiste

La Fabrique de la Beauté Cosmetic Valley

Les représentants de la CNEP au Ministère de l'Economie et des Finances DGE/DGCCRF

2. Ministère de l'Economie et des Finances Direction Générale des Entreprises DGE/DGCCRF

L'UPB représente les entreprises de la branche Beauté – Bien-être inscrites soit au RCS soit au RM

Accompagnement des entreprises sur les dossiers économiques et réglementaires

Contrôles réglementaires annuels des entreprises

Travaux portant sur la mise en place d'un cadre réglementaire de l'exercice professionnel des esthéticiennes
Travaux portant sur la mise en place des conditions d'accès à l'exercice des Métiers de l'embellissement des ongles et du regard

Membres des commissions

Régine Ferrère – Présidente de la CNEP

UPB/Collège Instituts - Dominique Munier - Président de l'UPB - Directeur Général des enseignes de Novi Group

UPB/Collège SPA – Cécile Trouiller Gerfault – SPA-A

UPB/Collège maquillage, ongles et cils – Angélique Gascoïn – Groupe l' Onglerie

UPB/Collège embellissement du regard – Maud Carlassare – Atelier du Sourcil

Les représentants de la CNEP au Ministère de la Santé / DGS

3. Ministère de la Santé / DGS



Participation aux travaux pour la mise en place de l'**Arrêté du 11 octobre 2024** modifiant l'**arrêté du 5 mars 2024** relatif à la formation des personnes qui mettent en œuvre les techniques de tatouage par effraction cutanée et de perçage corporel y compris la technique **du maquillage permanent**.



Travaux engagés avec **la DGS** portant sur une proposition d'encadrement des soins de beauté et de bien-être.



Participation aux travaux pour la mise en place du **Décret du 24 mai 2024**, publié au Journal Officiel qui prévoit que les esthéticiens formés pourront pratiquer des actes d'épilation à la lumière pulsée intense et au laser à visée non thérapeutique.



Participation aux travaux pour la mise en place de l'**Arrêté d'application du 26 février 2025** portant sur les conditions de formation des esthéticiennes pratiquant la dépilation à la lumière pulsée et au laser.



Les représentants de la CNEP au Ministère de la Santé / DGS



Pour la CNEP

Régine Ferrère – Présidente

David Simhon – Avocat en Droit de la Santé

Pour l'UPB

Dominique Munier – Novi Group – Président de **l'UPB**

Angélique Gascoin – Groupe l'Onglerie – Vice-Présidente de **l'UPB**

Maud Carlassare – Groupe Atelier du Sourcil - **Vice-Présidente de l'UPB**

Pour l'UME

Jean-Claude Sirop – Président Thalgo – Président de **l'UME**

Julie Olivier – Directrice des Affaires Réglementaires de Groupe Rocher – **UME**

Pour l'UMM

José Flotas : Corpoderm – **UMM**

Ghislain Rollet : HTA - **UMM**



Les représentants de la CNEP au Ministère du travail



4. Ministère du travail

C'est l'UPB qui porte la voix de l'ensemble des syndicats adhérents à la CNEP près de la DGT

L'UPB a en effet été reconnue représentative par le Haut Conseil du Dialogue Social du 26 avril 2017, puis par un Arrêt de la Cour d'appel administrative de Paris du 4 juillet 2019 et confirmée par les enquêtes de représentativité 2021 et 2023.

L'UPB siège depuis novembre 2017 en Commission Mixte Paritaire de la Convention Collective et dans toutes les commissions s'y rapportant

Commission Mixte Paritaire CMP - CPPNI

La commission Mixte Paritaire (CMP-CPPNI) a pour rôle de fixer les grilles des salaires, les conditions de Travail, d'Hygiène et de Sécurité des salariés, de négocier les conditions relatives à l'accès des salariés à la mutuelle, à l'épargne salariale, la prévention des risques professionnels...

Membres de la Commission Mixte Paritaire CMP - CPPNI

Dominique Munier : Novi Group - Président de l'UPB

Régine Ferrère : Vice-présidente de l'UPB en charge de la négociation sociale

Florence de Mortillet : Vice-Présidente de l'UPB Novi Group - Collège Franchisés



Les représentants de la CNEFP au Ministère du travail



CPNEFP – Commission Paritaire Nationale de l’Emploi et de la Formation Professionnelle

La CPNEFP a pour mission de promouvoir la formation professionnelle dans la branche en liaison avec l’évolution de l’emploi et des compétences.

Membres de la CPNEFP – Commission Paritaire Nationale de l’Emploi et de la Formation Professionnelle

Florence de Mortillet : Co-Présidente de la CPNEFP - Vice-Présidente de l’UPB - Collège Franchisés - Novi Group
Régine Ferrère : Vice-présidente de l’UPB en charge de la négociation sociale

SPP - Commission Paritaire Professionnelle

La SPP a pour rôle de définir les priorités de la branche en matière de formation et de mettre en place les CQP de branche.

Membres de la Section Paritaire Professionnelle SPP

Dominique Munier : Président de la SPP- Novi Group - Président de l’UPB
Florence de Mortillet : Vice-Présidente de l’UPB - Collège Franchisés - Novi Group
Régine Ferrère : Vice-présidente de l’UPB en charge de la négociation sociale



est notre Opérateur de Compétences pour l’Alternance et la Formation tout au long de la vie

La CNEP et les différentes instances de concertation

5. L'ANSES

Membres en charge du dialogue

Régine Ferrère – Présidente de la CNEP

Maître Simhon – Avocat en droit de la Santé



6. L'Institut National de la Consommation

Placé sous la tutelle du ministre chargé de la Consommation, l'Institut national de la consommation (INC), créé en décembre 1966, est un établissement public national à caractère industriel et commercial.



L'INC fait partie du groupe de travail de la Norme Afnor » Soins de Beauté et de Bien-être

CNEP

CONFÉDÉRATION
NATIONALE
DE L'ESTHÉTIQUE
PARFUMERIE

AFNOR
**Le
Club**
ADHÉRENTS

**7- La CNEP est présente dans toutes les
commissions de normalisation du pôle
Beauté - Bien-être en France et en
Europe**

afnor

NORMALISATION

L'intérêt des Normes Pour la Branche Beauté Bien-être

- **La Norme AFNOR est un outil stratégique pour l'entreprise et pour les acteurs économiques**

- **Elle permet:**
 - d'innover, d'anticiper et de faire évoluer les produits et les services ,
 - d'être compétitif, d'avoir de meilleures armes pour conquérir des marchés,
 - de mieux connaître les marchés et leurs tendances.

- **La Norme AFNOR est un outil de politique publique qui constitue un complément de la réglementation et une référence pour l'ouverture et la transparence des marchés publics.**



Régine Ferrère – Présidente de la CNEP



a été désignée par  **afnor**
NORMALISATION

Présidente de la Norme Française STO2 « Soins de Beauté et de Bien-être »

Elle a été désignée au



EUROPEAN COMMITTEE
FOR STANDARDIZATION

par le vote des 22 pays membres

Présidente de la Norme Européenne

« CEN/TC409 Management and quality of beauty salon services »

Trois Normes XP « Soins de Beauté Bien-être »

Normes sponsorisées par la CNEP

1. La Norme XP « Soins de Beauté et de Bien-être »

Publiée en **juin 2014** en cours de révision en **2024/2025**

2. La Norme NP « Spa de Bien-être »

Elaborée avec le groupe d'experts CNEP, publiée en **février 2014**

3. La Norme CEN/TC

« **Indoor sun exposure services** »

« **Requirements for professional indoor sun exposure service providers** »

Marc Boutet, membre de la **CNEP** a participé aux travaux européens

Publiée en **mars 2015** et reprise dans le catalogue français des Normes, elle se compose de 3 parties :

Partie 1 – Exigences relatives à la formation du personnel

Partie 2 – Qualification et compétences requises pour les conseillers en bronzage en cabines

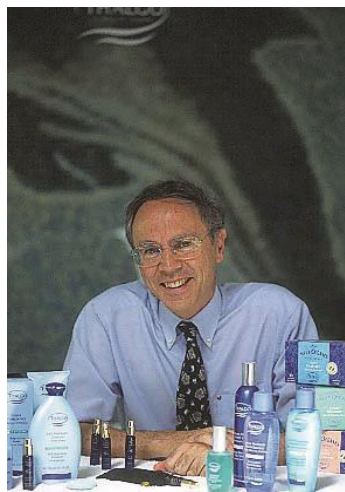
Partie 3 – Exigences relatives à la prestation de services

Les syndicats affiliés à la CNEP





Union des Marques de l'Esthétique et du Spa Union des Marques du Matériel de l'Esthétique et du Spa



Qui vous représente ?

Président : *Jean Claude Sirop - Président du Groupe Thalgo*

Vice-Présidente : *Aurélie Furiga – Olivier Claire*

Secrétaire : *Bruno Rebibou – PBI*

Trésorier : *José Flotas – Président du Groupe Corpoderm*



C'est le Syndicat Patronal des Professionnels de la Beauté et du Bien-être

Qui vous représente ?



Président de l'UPB
Dominique MUNIER
Groupe NOVI



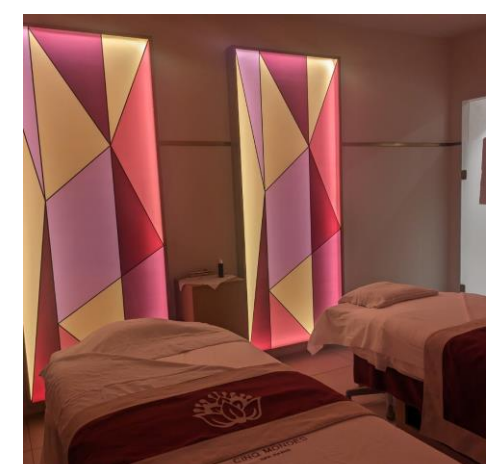
Vice-Présidente de l'UPB
Régine Ferrère
en charge des négociations
sociales



Secrétaire
Patrick LACOMBLED



Trésorier
Jean-Marc SIROP



Collège formation CFA / ECOLES/ CENTRES DE FORMATION

Collège SPA



Collège Embellissement des ongles



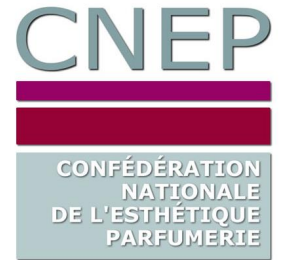
Collège Embellissement du regard



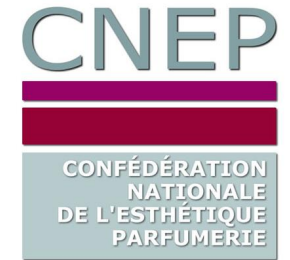
Collège Soins Hi tech



Collège Bronzage en Cabine



La CNEP, une Confédération en mouvement



La CNEP, une Confédération en mouvement

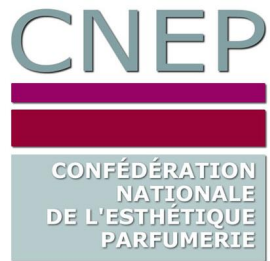
Les travaux de la CNEP & de ses syndicats affiliés en 2025

- **Travaux portant sur l'encadrement des actes esthétiques de beauté et de bien-être** afin de délimiter clairement le périmètre d'exercice des professionnels de la beauté et du bien-être par rapport aux professionnels de santé.
- **Travaux portant sur la formation sur les Technologies Innovantes** sur nos trois axes métiers historiques Anti-âge - Minceur –Épilation Durable dans le respect de la sécurité du consommateur.
- **Travaux sur la réactualisation des Normes d'hygiène et de sécurité pour les personnels et pour les consommateurs** afin que nos entreprises répondent aux attentes du consommateur.
- **Mise en place d'une veille juridique afin d'assurer en temps réel la protection de la filière** sur le terrain de la Beauté et du Bien-être face aux diverses attaques, en particulier celles des professions de santé .

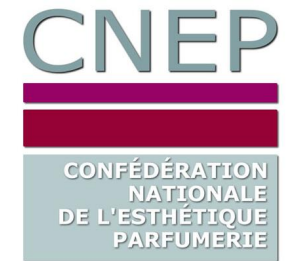
La CNEP, une Confédération en mouvement

Les travaux de la CNEP & de ses syndicats affiliés en 2025

- **Travaux sur nos diplômes**, et sur la qualité de notre formation tout au long de la vie qui sont autant de messages d'expertise et d'excellence pour répondre aux exigences du marché.
- **Travaux portant sur l'étude des deux grands marchés que sont les Millenials et la Silver Beauty.**
- **Travaux sur la mise en place de formations** sur les **soft skills pour les personnels des entreprises de beauté et de bien-être** afin de renforcer le capital confiance que leur accordent leurs clients.
- **Travaux pour favoriser l'accompagnement de nos métiers vers le numérique et l'Intelligence Artificielle.**



L'action de la CNEP avec ses partenaires de la Filière Esthétique Parfumerie





COSMETIC
VALLEY



CŒUR BATTANT
DE L'INDUSTRIE
COSMÉTIQUE
MONDIALE

La CNEP

est Membre associé du Comité de Filière, constitué avec ses partenaires institutionnels, la FEBEA et la Cosmetic Valley

Un secteur qui pèse en France

288 465 entreprises - 542 846 salariés - 37,5 Md€ de chiffre d'affaires



La filière est un secteur dynamique qui repose sur **la recherche, l'innovation, la fabrication et la production de matériels et de cosmétiques** de plus en plus sophistiqués, **la formation initiale et continue tout au long de la vie**, et sur **la prestation de services de beauté et de bien-être** dans les instituts, les centres de beauté spécialisés, les centres d'embellissement des ongles et du regard, les spas et l'esthétique à domicile.

Le secteur de la beauté et du bien-être est **le deuxième secteur exportateur français.**

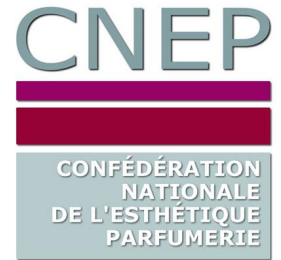
Dans ce Comité de Filière, la CNEP représente la Distribution.

Les Instituts - Les SPA – Les Centres de bronzage en Cabines - Les Centres d'embellissement des ongles et du regard

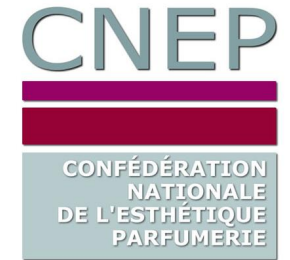
—

Les centres de maquillage et de Maquillage permanent

Les Ecoles, CFA & Centres de formation



La CNEP, une Confédération en mouvement



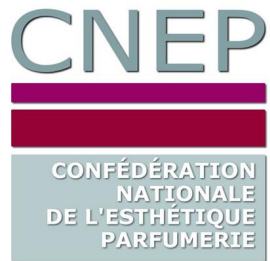
La CNEP, une Confédération en mouvement

Nos objectifs

- **Obtenir un encadrement des actes esthétiques de beauté et de bien-être** qui permettra de délimiter clairement le périmètre d'exercice des professionnels de la beauté et du bien-être par rapport aux professionnels de santé.
- **Défendre la légitimité de la filière** sur le terrain de la Beauté et du Bien-être.
- **Renforcer la formation pour les Technologies Innovantes** sur nos trois axes métiers historiques Anti-âge - Minceur- Epilation Durable en respectant la sécurité du consommateur.
- **Renforcer les Normes d'hygiène et de sécurité pour les personnels et pour les clients** afin que nos entreprises répondent aux exigences du consommateur.

La CNEP, une Confédération en mouvement

- **Capitaliser sur nos diplômes**, et sur la qualité de notre formation tout au long de la vie qui sont autant de messages d'expertise et d'excellence pour répondre aux exigences du marché.
- **S'approprier les nouveaux marchés des Millenials et des Baby Boomers .**
- Renforcer le capital confiance que nous accordent nos clients par la mise en place, **pour les personnels des entreprises de beauté et de bien-être**, de formations sur les **Soft Skills**.
- **Accompagner la grande mutation de nos métiers vers le numérique et l'Intelligence Artificielle.**



**Les actions de la CNEP menées avec ses
partenaires
de la Filière Esthétique Parfumerie**





La CNEP

est Membre associé du Comité de Filière, avec ses partenaires institutionnels, la FEBEA et la Cosmetic Valley

Un secteur qui représente en France

288 465 entreprises - 542 846 salariés - 37,5 Md€ de chiffre d'affaires



La filière est un secteur dynamique qui repose sur **la recherche, l'innovation, la fabrication et la production de matériels et de cosmétiques** de plus en plus sophistiqués, **la formation initiale et continue tout au long de la vie**, et sur **la prestation de services de beauté et de bien-être** dans les instituts, les centres de beauté spécialisés, les centres d'embellissement des ongles et du regard, les spas et l'esthétique à domicile.

Le secteur de la beauté et du bien-être est **le deuxième secteur français exportateur.**

Dans ce Comité de Filière, la CNEP représente la Distribution.

Les Ecoles CFA & Centres de Formation labellisés Qualiopi

Les Instituts - les SPA - les Centres de bronzage en Cabines

Les Centres d'embellissement des ongles et du regard

Les centres de maquillage et de dermopigmentation



Cinquième réunion du Comité de filière cosmétique, le 28 janvier 2025

Organisée par le pôle de compétitivité **COSMETIC VALLEY** et la **Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA)**, avec la participation de la **CNEP**, la cinquième réunion du Comité de filière cosmétique s'est tenue **le 28 janvier 2025**, à Bercy sous la présidence du **ministre de l'Industrie et de l'Énergie, Marc Ferracci**. Cette rencontre a rassemblé une trentaine de porte-paroles de la filière, représentant tous les maillons de la chaîne de valeur - fournisseurs, fabricants, distributeurs – et témoignant de l'intégration complète du secteur « *de la plante au produit* ».

Parmi les participants figuraient des entreprises de toutes tailles : jeunes marques, PME, ETI et grands groupes.



Un secteur majeur pour l'économie française

La force du Made in France est, non seulement un accélérateur d'innovations, mais il est aussi un puissant soutien à la création d'emplois qualifiés en région.

Après une campagne de communication efficace pour faire mieux connaître les métiers de la filière en 2024, le secteur a décidé d'engager en 2025 une des actions pour promouvoir une meilleure gestion prévisionnelle collective des emplois et des compétences dans le cadre du programme ***Territoires d'industrie dont la CNEP est un partenaire actif à Chartres***.





Cinquième réunion du Comité de filière cosmétique, le 28 janvier 2025

Régine Ferrère, Présidente de la CNEP a eu un échange avec les représentantes de la Direction Générale des Entreprises (DGE). Elle a souligné les difficultés de recrutement des entreprises de la branche et rappelé ses priorités en matière d'apprentissage.

A la CNEP, 43% de nos chefs d'entreprise de la branche Beauté Bien-être cherchent à recruter, une écrasante majorité d'entre eux n'y parvient pas (87%).

Notre branche a décidé de faire de l'emploi un axe prioritaire

Au total 16 190 apprentis ont été embauchés lors de la campagne 2023 / 2024 .

7.262 000 M d'heures de formation ont été données

On note une forte poussée des diplômés et titres de niveau 5 - 6 & 7 (post Bac)

La CNEP a souhaité que les primes à l'embauche pour les diplômés et titres post niveau 4 soient maintenues pour la campagne 2025/2026 et que le niveau des NPEC de nos diplômés et titres RNCP restent stables pour la campagne 2025 /2026.

Pour la CNEP, la formation par l'apprentissage qui permet la transmission des savoirs, est un axe majeur pour assurer l'avenir de cette filière d'excellence.



Nous représentons un secteur « essentiel »

Les instituts , SPA et Centres de Soins Spécialisés dans les soins de beauté et de bien-être sont avant tout des commerces de proximité.

Ils contribuent ainsi à dynamiser les territoires avec un maillage sur l'ensemble des régions françaises.
Ils sont essentiels pour recréer du lien social.

Le secteur compte parmi **ses salariés 80% de personnes qualifiées** et **20% d'apprentis** en cours de qualification.
Il s'agit essentiellement d'une population féminine.

Enfin, le secteur est au cœur de l'innovation. Il s'appuie sur une recherche dynamique qui engendre chaque année la sortie **de cosmétiques innovants et de dispositifs de plus en plus performants** répondant aux nouvelles exigences des consommateurs sur les axes minceur, épilation et anti-âge .

Les Marques de cosmétiques professionnels adhérentes à la CNEP exportent non seulement **70% de leur production de produits retail** sur les marchés européens et mondiaux, mais également **leur savoir faire en matière de protocoles de soins de beauté et de bien-être** participant ainsi à la renommée internationale **du « Label France ».**

La CNEP et ses partenaires de la Filière Esthétique Parfumerie



La CNEP et ses partenaires de la Filière Esthétique Parfumerie

La CNEP est partenaire de la Cosmetic Valley



La Cosmetic Valley est le premier réseau mondial en parfumerie-cosmétique, par sa filière industrielle, son écosystème de recherche en cosmétologie et son offre de formation.

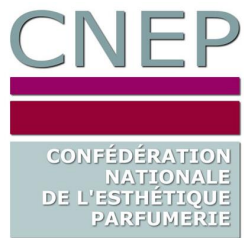
Son réseau s'étend à l'international avec de nombreux partenaires.

6 200 Entreprises - 226 000 Emplois en France

630 Adhérents - 71 Milliards d'€ - 23 Milliards exportés

1^{er} exportateur mondial de parfums et cosmétiques

15% de parts de marché devant les USA (10%) et l'Allemagne (8,7%)



La CNEP et ses partenaires de la Filière Esthétique Parfumerie



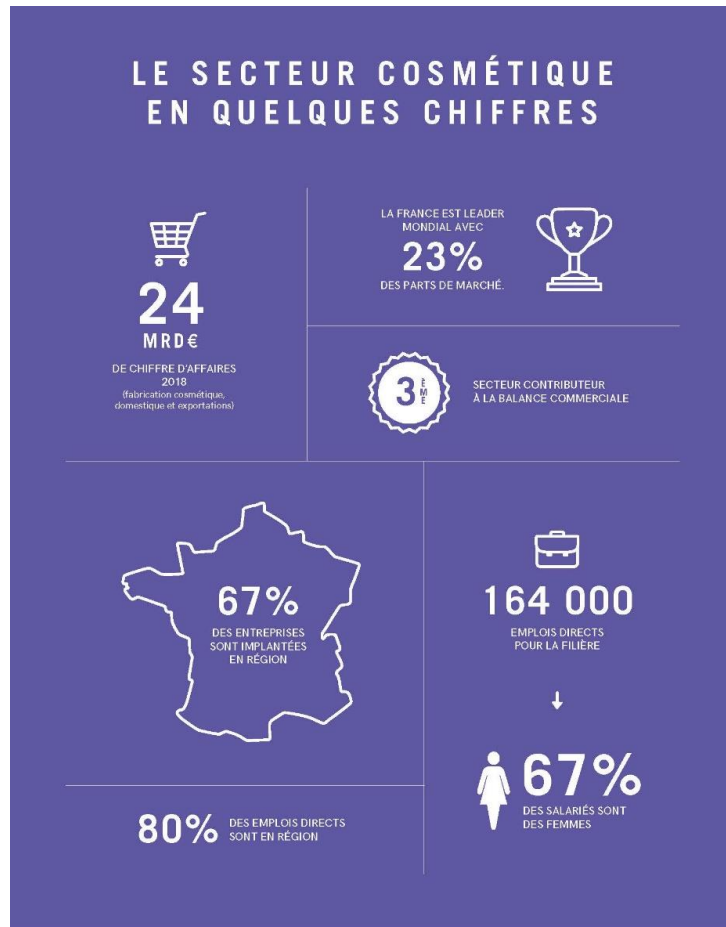
La CNEP est partenaire de la



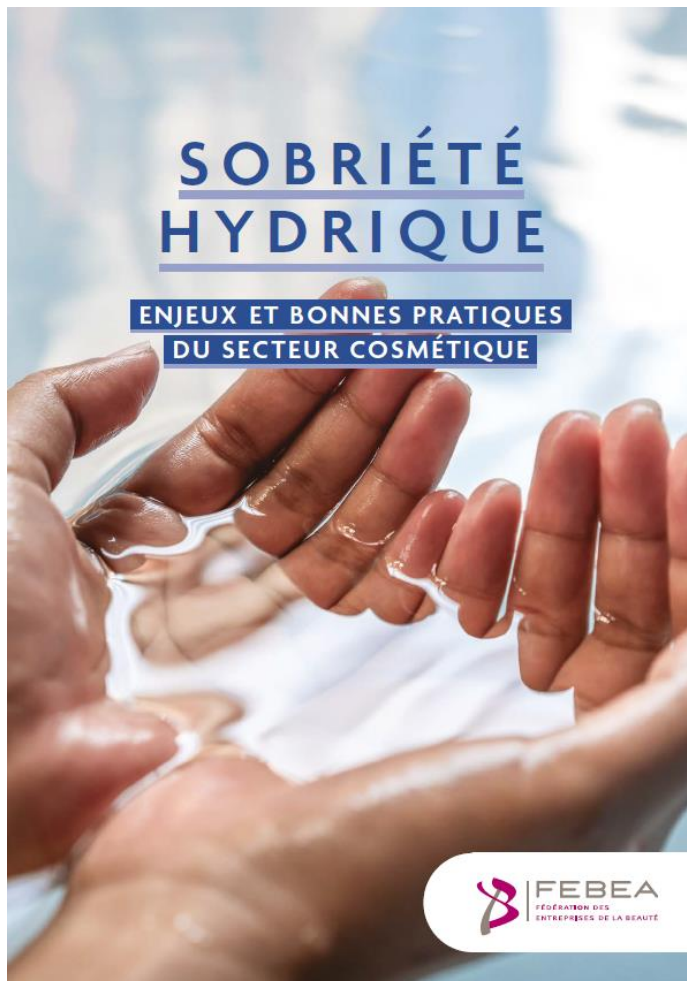
Travaux communs

- Evaluation de la sécurité des produits cosmétiques pour les produits cosmétiques pour les esthéticiennes (instituts, spas)
- Projet de loi de simplification administratives des entreprises. La FEBEA et la CNEP proposent trois mesures simples et sans coût pour aller plus loin et améliorer la compétitivité de la filière cosmétique.
- Participation à l'étude ASTERES
Le secteur des cosmétiques : point fort de l'économie

La CNEP et ses partenaires de la Filière Esthétique Parfumerie



La CNEP et ses partenaires de la Filière Esthétique Parfumerie



- Participation au Guide de la Sobriété Hydrique
Les bonnes pratiques du secteur cosmétique

« Gestion de l'eau dans les instituts et spas »

Entretien avec Régine Ferrère

Présidente de la CNEP (Confédération Nationale de l'Esthétique et la Parfumerie)



CLAIRE

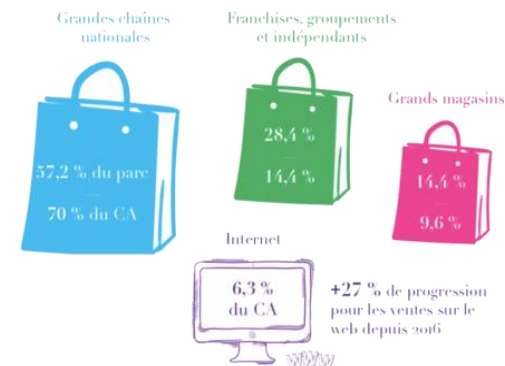


La première application qui décrypte tous les ingrédients cosmétiques

Mise en place d'une campagne de promotion, auprès des adhérents de **l'UPB** et des **Ecoles de Formation**.



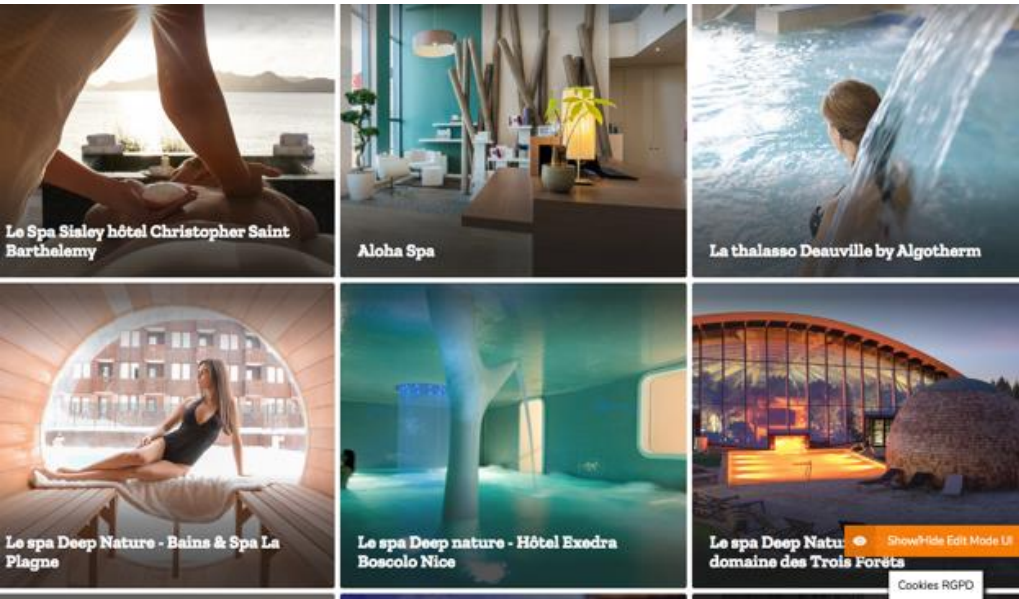
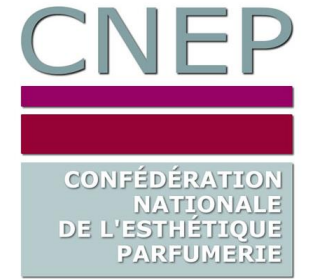
La CNEP et ses partenaires de la Filière Esthétique Parfumerie



La CNEP est partenaire de la



La CNEP est partenaire de



Fédération des professionnels du spa et du bien-être créée en 2001

Un label SPA-A créé en 2011

Membre de l'UPB

Présidente de l'Association SPA-A : Marie-Paule LEBLANC-PERU

*Des réunions, des publications des prises de parole
et des networkings*

350 membres

4500 visiteurs par mois sur le site

Plus de 1500 visites sur les pages dédiées à nos spas labellisés

Les partenaires institutionnels de la CNEP



Les partenaires formation de la CNEP



Les partenaires média de la CNEP

Salons-Presses Professionnelle Esthétique Parfumerie

BEAUTY FORUM

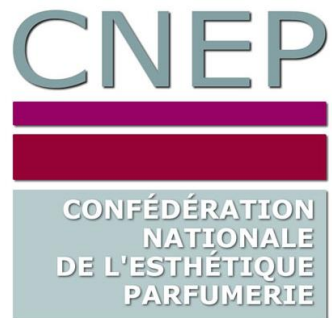
COSMETIC 360®
INNOVATIONS + SOLUTIONS > PARIS

cosmétiquemag

Wellness Sense of
The 360° Spa & Wellness Innovation Magazine

EQUIP'HOTEL
PARIS

*Nos Partenaires des Magazines
Professionnels et des Salon Professionnels*



Nous contacter

Service Administratif



Par courrier / CNEP – 12 Rue Saint Michel 28000 Chartres

Par Téléphone / + 33 (0)2 34 40 02 82

du lundi au vendredi de 9h à 18h

Par Email / secretariat@cnep-france.fr

Service Presse

Régine Ferrère / 06 07 94 50 22/cnep@cnep-france.fr

Retrouvez toutes nos informations sur notre site

<http://www.cnep-france.fr/>